

REPORTING RÉGLEMENTAIRE

La situation contrastée des pays asiatiques



Julien Cuminet

Directeur général adjoint



Raymond Chheng

Consultant senior

LGB Finance

Certains pays asiatiques sont précurseurs en matière d'harmonisation dans les formats de données (XBRL) servant au reporting réglementaire. Mais cette avance cache des disparités importantes dans les reportings financiers et comptables d'un pays à l'autre.

Le mouvement de convergence vers les normes IFRS est bien entamé en Asie. Certains pays apparaissent même comme précurseurs en matière d'harmonisation dans les formats de données servant au reporting financier (format XBRL sur la base du langage XML). Mais ces avancées cachent de fortes disparités sur la zone. Précisons que le périmètre retenu dans cette étude se limite aux pays de l'Est et du Sud-Est asiatique à savoir : Chine, Hong Kong (pris séparément du fait de sa spécificité), Taïwan, Corée du Sud, Singapour, Malaisie et Thaïlande. L'Inde et le Japon n'ont pas été intégrés.

UNE FORTE AVANCÉE TECHNOLOGIQUE

L'engouement asiatique pour XBRL s'explique en premier lieu par la forte avancée technologique dont bénéficient ces pays en matière informatique. Ainsi, pour la Corée du Sud dont une grande partie de l'économie repose sur des produits technologiques et électroniques à haute valeur ajoutée, l'adaptation à un nouveau format électronique de données qu'est

XBRL a été très suivie, car soutenue par le puissant Korea Institute for Electronic Commerce, le Korean Institute of Certified Public Accountants et le Korea Stock Exchange. La Corée du Sud dispose d'une juridiction officielle XBRL appartenant à l'organisation XBRL International. Son rôle est de promouvoir, sponsoriser et surveiller les développements liés à ce format de données en mettant un accent particulier sur les différentes taxonomies. Ce pays est également un des membres fondateurs du comité ebXML Asie, format de données reposant sur la technologie XML

“L'engouement asiatique pour XBRL s'explique en premier lieu par la forte avancée technologique dont bénéficient ces pays en matière informatique.”

(tout comme XBRL) mais dont l'objectif est de véhiculer des informations de nature commerciale et non financière.

Par ailleurs, afin d'être compétitifs avec les concurrents internationaux, qu'ils soient asiatiques ou occidentaux, les principaux acteurs économiques de la zone ont admis qu'il leur était indispensable de s'aligner sur les meilleurs référentiels internationaux. Dans le domaine du reporting financier des banques et des entreprises industrielles et commerciales, cela signifie notamment adopter le référentiel comptable international des IFRS et le format de données XBRL. Au niveau de la réglementation bancaire, cela implique de se rapprocher des critères de solvabilité imposés par le Comité de Bâle. Ces mises à niveau doivent permettre, à terme, d'optimiser et d'améliorer la qualité de l'information disponible, base des indicateurs d'aide à la décision.

Enfin, il est important de rappeler qu'une partie non négligeable de l'économie des pays d'Asie fait appel à des capitaux provenant de l'étranger. L'utilisation des référentiels internationaux tels que

ceux mentionnés précédemment facilite la compréhension à la fois des investisseurs locaux et internationaux. Une amélioration qui progressera au fur et à mesure de l'adaptation des normes locales aux normes IFRS et à l'utilisation croissante du format XBRL en conduisant à une allocation du capital plus efficiente.

LES REPORTINGS RESTENT HÉTÉROGÈNES D'UN PAYS À L'AUTRE

La mise à niveau des *reportings* financiers en Asie met en lumière le retard qu'avaient les pays de la zone.

Pour la plupart des acteurs de la zone, le *reporting* financier reste à structurer. Un des points de cette restructuration demeure l'adoption d'un référentiel comptable de qualité. Devant cette exigence, les normes IFRS font office de référence dans l'élaboration des normes comptables nationales. Là encore, des divergences sont observables : si certains gouvernements décident de calquer les normes nationales sur les normes IFRS, d'autres ne font que s'en inspirer afin de prendre en compte les spécificités locales auxquelles leurs entreprises doivent faire face. Ainsi, Hong Kong et Singapour reprennent quasiment mot à mot les textes tels qu'établis par l'IASB. Certains, comme la Malaisie et la Thaïlande, se rapprochent des IFRS tout en conservant certains aspects

nationaux tels que la comptabilité pour les établissements bancaires islamiques en Malaisie. D'autres enfin, comme Taïwan et la Corée du Sud, ne font que s'inspirer des normes IFRS pour élaborer leur référentiel national. Le cas de la Chine est particulier puisqu'à un secteur d'activité donné correspond un référentiel comptable spécifique. L'un de ces référentiels comptables, les *Chinese Accounting Standards*, est ainsi en ligne avec la philosophie des IFRS.

Ensuite, les maturités sont disparates en ce qui concerne les processus de *reporting* financier. Certains pays souffrent d'organisations peu adaptées ; les processus et systèmes d'information existants ne permettent pas de retranscrire la totalité des informations nécessaires à un *reporting* financier de qualité. Dans le cas de la Chine, la Bourse de Shanghai avait commencé à exiger dès 2004 l'utilisation du *Electronic Standards of Listed Companies' Information Disclosure* – l'équivalent de notre FINREP – dans les rapports financiers publiés par les sociétés cotées. Les bourses de Shanghai et de Shenzhen, la China Security Regulatory Commission ainsi que des éditeurs informatiques étaient en effet à l'origine de ce projet en 2002. Ce n'est que postérieurement à cette utilisation que la Chine fut admise par l'organisation officielle XBRL. Du côté singapourien, il est prévu

“Si certains gouvernements décident de calquer les normes nationales sur les normes IFRS, d'autres ne font que s'en inspirer afin de prendre en compte les spécificités locales auxquelles leurs entreprises doivent faire face.”

que l'utilisation du format XBRL devienne obligatoire pour les sociétés cotées dans les deux prochaines années. Enfin, Hong Kong finalise son planning quant à l'implémentation d'XBRL dans sa zone. D'autres pays accusent davantage de retard dans ce domaine : c'est le cas de Taïwan, la Malaisie et la Thaïlande.

La troisième difficulté réside dans l'absence d'une autorité centrale qui, à l'instar de la Commission européenne, coordonnerait les projets liés à la réglementation financière. Cette absence de coordination nuit significativement à l'objectif d'harmonisation, fondement d'une information financière universelle à laquelle contribuent les IFRS, Bâle II et le format XBRL. À ce jour, la majeure partie des taxonomies prévues ou en cours de développement concerne les normes comptables et le *reporting* financier, l'équivalent du FINREP européen. Cependant des travaux ont également porté sur le *reporting* Bâle II.

LA PROCHAINE ÉTAPE

Les pays de la zone Asie ont été très tôt sensibilisés au format de données XBRL et à la nécessité de l'appliquer au *reporting* financier et prudentiel. L'existence de référentiels comptables qui n'étaient pas totalement aboutis a facilité ces innovations. L'étape suivante sera sans conteste d'homogénéiser les standards sur l'ensemble de la zone Asie. ■